

Du 19 janvier 2012

Pièces jointes

Information générale

Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (cf [powerpoint](#) joint)

Pédagogie

 UFR Lettres et Langues

Alexis CHOMMELOUX

Tours, le 18 octobre 2011

Directeur-adjoint et correspondant pédagogique

de l'U.F.R. Lettres et Langues

Université François Rabelais

3, rue des Tanneurs

F-37041 TOURS CEDEX 1 (France)

Tél : 0033 (0)2 47 36 65 69

E-mail : alexis.chommeloux@univ-tours.fr

OBJET : Demande de financement par l'université du cours de version pour étudiants d'échanges anglophones.

I – HISTORIQUE

Le cours de version pour étudiants anglophones, souvent appelé de façon impropre « cours de version pour Erasmus », a été créé il y a environ vingt ans par l'UFR Anglais – LEA, à l'initiative d'une enseignante d'Anglais, Mme Jacqueline LAUNAY.

Ce cours avait pour buts :

-d'améliorer le niveau en français de ces étudiants,

-de permettre à la responsable de l'accueil des étudiants anglophones de rester facilement en contact avec eux, en les rencontrant chaque semaine pour ce cours.

Il était financé par l'UFR Anglais – LEA.

II – SITUATION ACTUELLE

A – OBJECTIFS

Aux objectifs d'origine s'est ajoutée la nécessité de donner satisfaction à nos partenaires anglophones, en offrant à leurs étudiants un suivi régulier sur le plan pédagogique mais aussi pour les aider à résoudre leurs problèmes matériels et parfois psychologiques d'intégration à l'Université François Rabelais et à Tours.

En effet, le français étant de moins en moins étudié chez nos partenaires anglophones (en Europe, Amérique du Nord et zone Asie – Pacifique), il est indispensable d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux étudiants anglophones si nous voulons augmenter, et parfois simplement conserver, nos partenaires d'échanges.

B – RESPONSABLES

Ce cours est actuellement assuré par Mme Carine BERBERI, MCF d'Anglais responsable de l'accueil des étudiants anglophones, qui est convaincue de son utilité.

Elle a pris la suite de Mmes Stéphanie BONNEFILLE et Marie – Pascale BUSCHINI.

C – FONCTIONNEMENT

1 - Effectifs

Ce cours accueille chaque semestre une quarantaine d'étudiants ; ce chiffre est en augmentation chaque année.

2 – Origine des étudiants concernés

Les étudiants sont en majorité de langue maternelle anglaise, mais on trouve aussi des étudiants pour qui l'anglais est une langue seconde : principalement des étudiants asiatiques, allemands, belges, estoniens et italiens.

3 – Organisation

Ce cours consiste en traductions de textes anglais en français ; il s'agit autant de textes littéraires que de textes journalistiques, pour donner satisfaction aux différentes catégories d'étudiants. A la traduction proprement dite s'ajoute un cours de grammaire française, en fonction des difficultés rencontrées par les étudiants, pour les aider à améliorer leur niveau.

Chaque semestre, trois examens sont organisés par Mme BERBERI pour que les étudiants restent dans leur contexte d'origine et s'habituent progressivement au système français qui comprend peu de notes, même en Contrôle Continu.

D – FINANCEMENT

Le financement de ce cours est actuellement assuré par le seul budget de la Filière LEA, conformément au document approuvé par la Commission des Moyens, puis le Conseil de l'UFR Lettres et Langues :

Priorité 1 : cours de Version : Anglais

POURSUITE D'UNE ACTIVITE EXISTANTE : pour étudiants

étrangers anglophones, assuré

par Carine BERBERI (auparavant : Stéphanie Bonnefille) ;

ce cours représente un argument de poids dans la négociation

des échanges avec nos partenaires anglophones

18 heures TD au S1 + 18 heures TD au S2 = 36 heures

Mais ce cours, qu'il conviendrait de dédoubler pour tenir compte des effectifs, est ouvert aux étudiants provenant de tous les échanges de l'UFR Lettres et Langues et, plus largement, de l'Université.

CONCLUSION

Ce cours est indispensable au bon fonctionnement des échanges anglophones de l'Université. Ces échanges, qui représentent la plus grande partie de nos activités internationales, méritent un dispositif sans lequel les étudiants concernés se trouveraient privés d'un contact hebdomadaire qui facilite grandement leur intégration et leur réussite et qui est également très utile pour les échanges non anglophones, étant donné la diversité des étudiants qui le fréquentent. Il semble que ce cours aurait parfaitement vocation à s'inscrire dans la politique mise en place par l'établissement en faveur de la mobilité internationale et de l'accueil des nouveaux étudiants et nous demandons qu'il soit pris en charge par l'Université.

Attestation d'université concernant l'organisation et la gestion d'une unité de chirurgie ambulatoire (cf [document](#) joint) et annexe financière

Université François-Rabelais de Tours

**Annexe 3 - 1
FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES
A.U. HORS SUFCO**

| NATURE des DEPENSES | MONTANTS | OBSERVATIONS |
|---------------------------------------|-----------------|--|
| FRAIS DE PERSONNELS | | |
| Enseignants titulaires | | |
| Heures TD | | |
| Charges | | |
| Service statutaire | | à reverser aux services Centraux de l'Université |
| Intervenants vacataires | | |
| Heures TD | | |
| Charges | | |
| Prestations sur facture | | |
| Personnels IATOS Titulaires | | |
| Heures supplémentaires | | |
| Services statutaires | | à reverser à la composante |
| Charges | | |
| Vacataires non enseignants | | |
| Heures | | |
| Charges | | |
| Total frais de personnels | | |
| | | |
| FRAIS PEDAGOGIQUES | | |
| Fournitures : matériel pédagogique | 700 | |
| Achats d'ouvrages | | |
| Reprographie : documents pédagogiques | 500 | |
| Frais divers | 1 000 | |
| Total frais pédagogiques | 2 200 | |
| | | |
| FRAIS DE DEPLACEMENTS | | |
| Déplacements de personnels | | |
| Déplacements de stagiaires | | |
| Frais divers | | |

| | | |
|--|-------------------------------|--------------------------------|
| Total frais déplacements | | |
| | | |
| FRAIS GENERAUX | | |
| Affranchissement et téléphone | | |
| Publicité | | |
| Provisions pour amortissements | | |
| Provisions pour risques | | dont Allocation Perte d'Emploi |
| Frais divers | | |
| Total frais généraux | | |
| Autres (Précisez) | | |
| Reversement à la Composante | | à fixer par la composante |
| TOTAL 1 | 2 200 | |
| Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80) | 440 | soit 20 % du total |
| TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale | | |
| Coût de la formation (total 2) | 2 640 | |
| Effectif minimum | 8 | |
| Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base) | <i>Droit spécifique : 650</i> | |

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

Demande de création du DIU de chirurgie du pied et de la cheville



DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. - D.I.U.

Intitulé :

DIU de CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE

Composante de rattachement :

Composante ou Université associée : Amiens, Bordeaux 2, Grenoble, Lille 2, Lyon I, Aix-Marseille 2, Montpellier 1- Nîmes, Nancy 1, Paris-Versailles, Toulouse 3, Strasbourg.

Avis des rapporteurs observations :

Cadre réservé aux enseignants rapporteurs

| | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------|
| Avis du Conseil d'UFR * | <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable | En date du |
| Avis du CEVU | <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable | En date du 19 janvier 2012 |
| Avis de la commission des moyens | <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable | En date du |
| Décision du CA | <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable | En date du |

* Rubrique à compléter par l'U.F.R.

| | | | |
|--|--|---|--|
| Enseignant(s) responsable(s) <i>(2 au maximum)</i> | Nom : Dr J. BRILHAULT | Statut : MCU PH Section CNU : 50-02 | |
| | UFR de rattachement : Université François Rabelais de Tours | Téléphone : 02 47 47 85 32 E-mail : thimel@med.univ-tours.fr | |
| | Nom : | Statut : | |
| | UFR de rattachement : | Téléphone : E-mail : | |
| Niveau d'entrée dans le cycle (préciser le cycle) | <input type="checkbox"/> pré-universitaire <input type="checkbox"/> 1 ^{er} cycle <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle | | |
| Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau) | <input checked="" type="checkbox"/> niveau 1 (Bac + 5) <input type="checkbox"/> niveau 2 (Bac 4 + 3) <input type="checkbox"/> niveau 3 (Bac 2 + 1) | | |
| Public(s) concerné(s) | <input checked="" type="checkbox"/> formation initiale <input checked="" type="checkbox"/> poursuite d'études <input checked="" type="checkbox"/> formation continue | | |

| | | |
|---|--|--|
| | <p align="center">– Mise à disposition du Laboratoire d'Anatomie (Pr. S. Velut) pour dissections</p> | |
| <p>Modalités de contrôle des connaissances</p> | <p>nature, durée des épreuves, matières, coefficients, ects <i>(annexe 1)</i></p> <p>Présence obligatoire aux séminaires - Examen écrit - Mémoire</p> | |
| | <p>Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation</p> <p><i>(annexe 2)</i></p> | |
| | <p>Evaluation financière : <i>(annexe 3)</i></p> | |
| | <p>Bilan d'activités des années N - 1 et N - 2</p> <p><i>(annexe 4)</i></p> | |
| | <p>Observations particulières :</p> <p align="center">La faculté de Médecine de Tours sera la seule Faculté sur toute l'inter-région Ouest (HUGO) permettant d'accéder à cette formation.</p> | |
| | <p>Date d'ouverture :</p> | |

**Date et signature du ou des
Responsable de la formation**

Docteur J. BRILHAULT.

| | | | | | | | | | |
|---------------------------|--|-------------------|-------------------|--|--|--|--|--|--|
| <p>SEMINAIRE 1</p> | <p>- Examen clinique de la cheville et du pied ; Imagerie de la cheville et du pied ; radiologie, Echographie, TDM, IRMN ; Anatomie de la cheville et du pied ; Analyse fonctionnelle du pied ; Maladies neurologiques et pied creux ; Intérêt de l'électromyogramme ; Tendinopathies de la cheville et du pied ; Syndrome de Haglund ; Le pied creux de l'adulte</p> <p>- Les lambeaux de la cheville et du pied : dissection au laboratoire d'anatomie</p> | <p>8 h</p> | | | | | | | |
| <p>SEMINAIRE 2</p> | <p>- Biomécanique du pied ; Biomécanique de l'avant-pied pathologique ; Hallux rigidus : Algorithme décisionnel et Traitement ; Les amputations du pied ; Tumeurs du Pied ; Fractures des Métatarsiens et des Phalanges ; Fractures-luxation du Lisfranc et séquelles ; Luxations péri-Taliennes ; Fractures bi- tri- malléolaires de la cheville ; Fractures du Talus</p> <p>- Travaux pratiques en salle de dissection : Les voies d'abord du pilon tibial ; La plastie de cheville au ligament frondiforme ; Fracture du calcaneum</p> <p>- Fractures du Pilon Tibial ; Particularités de la traumatologie du Pied et de la Cheville du Diabétique ; Entorses de la cheville ; Instabilité Chronique cheville ; Luxations traumatiques des tendons fibulaires ; Chirurgie du tendon d'Achille</p> | <p>8h</p> | <p>2 h</p> | | | | | | |
| <p>SEMINAIRE 3</p> | <p>- Arthrodèses talo naviculaire et tarso métatarsienne ; Traumatologie et pied de l'enfant ; Pied malformatif. Aspect chirurgical ; Pied plat constitutionnel, aspect clinique et traitement ; Aponévrose plantaire. Pathologies et traitements médicaux ; Pied neurologique périphérique ; Pied neurologique central ; Pied traumatique et séquelles ; Avant pied rhumatoïde ; Griffes d'orteils ; Pied de l'enfant et ses particularités ; Syndrome du carrefour postérieur ; Syndrome du conflit antérieur ; Pathologies tendineuses (hors fibulaire, tibial postérieur et Achille) ; Le pied douloureux de l'enfant et de l'adolescent ; Syndrome canalaire et traitement chirurgical des pathologies de l'aponévrose</p> <p>- Dissection au Laboratoire d'Anatomie : Abord interne pour la double arthrodèse, canal tarsien</p> | <p>6h</p> | <p>2h</p> | | | | | | |
| | <p>- HALLUX VALGUS : Bases fondamentales cliniques et mécaniques de l'hallux valgus ; Release ; Ostéotomie en biseau mini invasive ; Ostéotomie en chevron ; Ostéotomie Scarf ; Ostéotomies de la base ; Akin ; Chirurgie percutanée : quoi, comment, quand ? Arbre décisionnel. METATARSALGIES : Définitions historique ; Partie molles : gastrocnémiens ; Weil ; Ostéotomies basales et BRT ; Percutané</p> <p>- ARTHROSCOPIES DU PIED ET DE LA CHEVILLE : Arthroscopie talo crurale : Techniques de base et indications ; Arthroscopie postérieure - Conflits – LODA ; Autres endoscopies du pied.</p> <p>- Anatomie de l'avant-pied et finalité des muscles intrinsèques du pied ; Fractures du calcaneus et séquelles ; Ostéotomies du calcaneus ; Analyse de la marche ; historique et perspectives ; Baro podométrie ; nouvelles technologies. Anatomie virtuelle du pied</p> | <p>14h</p> | | | | | | | |

Total = 58 h/par étudiant (TD 50 heures + TP 8 heures)

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2 FICHE "ENSEIGNANTS"

Intitulé du D.U. (ou D.I.U.)

DIU de CHIRURGIE DU PIED ET DE LA CHEVILLE

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation

| | |
|---|---|
| Pr Gérard ASENCIO | Tél. 04 66 68 31 56 |
| CHU de Nîmes | Fax : 04 66 68 69 52 |
| Dr Jo ASENCIO | |
| Clinique les Franciscaines rue Jean Bouin NIMES | Tél. 04 66 29 67 57 |
| 65 bd Jean Jaurès 30900 NIMES | Email : Jaa.cl.vl@wanadoo.fr |
| Dr Ch AVEROUS. | Tel: 03 88 36 00 88 |
| 16 Allée de la Robertsau 67000 Strasbourg | Email: chr_averous@wanadoo.fr |
| Dr Bernard BAUDET | Tél. 05 61 52 65 12 après 20H |
| 6 rue des couteliers,31000 TOULOUSE | Email : baudet.cedres@wanadoo.fr |
| Dr Jean-Luc BESSE | Tél. 04 78 86 14 27 |
| CH Lyon Sud, 69495 PIERRE BENITE | Email : jean-luc.besse@chu.lyon.fr |
| Pr François BONNEL | Tél. 04 67 75 97 84 |
| CHU MONTPELLIER | Email : profbonnel@free.fr |
| Dr Jean BRILHAULT | Tel : 02 47 47 85 32 |
| CHRU Tours | Email: jean.brilhault@med.univ-tours.fr |
| Pr François Bonnomet | Tel : +33 3 88 12 77 11 |
| CHU Strasbourg | Email: francois.bonnomet@chru-strasbourg.fr |
| Pr. Dominique CHAUVEAUX | Tél. 05 56 79 61 68 |
| CHU Pellegrin 33000 BORDEAUX | Email : dominique.chauveaux@chu-bordeaux.fr |
| Dr Jean-Alain COLOMBIER | Tél. 05 61 37 87 28 |
| Clinique de l'Union, 31240T JEAN | Email : j-a.colombier@clinique-union.fr |
| Pr Georges CURVALE | Tél: 04 91 38 35 65 |
| CHU MARSEILLE | Email : gcurvale@ap-hm.fr |
| Dr Patrice DIEBOLD, | Tél. 03 83 93 57 60 |
| 34 rue Gambetta, 54000 NANCY | Email : Patrice.Diebold@wanadoo.fr |
| Dr Wilfrid GRAFF | Tèl. 01 43 56 56 56 |
| Clinique Du Mont-Louis | Email: wilfrid.graff@wanadoo.fr |
| Pr Olivier JARDE | Tél. 03 22 66 83 10 |
| CHU NORD, 80054 AMIENS | Email : jarde.olivier@chu-amiens.fr |
| Pr Thierry JUDET | Tél. 01 47 10 77 00 |
| CHU Garches lier | Email : th.judet@rpc.ap-hop-paris.fr |
| Dr. Olivier LAFFENETRE | Tél. 05 57 82 07 19 |
| CHU BORDEAUX | Email: dominique.douais@chu-bordeaux.fr |
| Dr Thibaut LEEMRIJSE | Email : thibaut.leemrijse@gmail.com |
| Dr Bernhard DEVOS | Email : bdevosb@hotmail.com |
| Dr Pierre MALDAGUE | Email : bosu@skynet.be |
| East and Ankle Institute, Bruxelles | Tél : 00 32 2 287 57 67 |

Université François-Rabelais de Tours

| |
|---|
| Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES D.U. – D.I.U. HORS SUFCO |
|---|

| NATURE des DEPENSES | MONTANTS | OBSERVATIONS |
|------------------------------------|-----------|--|
| FRAIS DE PERSONNELS | | |
| Enseignants titulaires | | |
| Heures TD | | |
| Charges | | |
| Service statutaire | | à reverser aux services Centraux de l'Université |
| Intervenants vacataires | | |
| Heures TD | | |
| Charges | | |
| Prestations sur facture | | |
| Personnels IATOS Titulaires | | |
| Heures supplémentaires | | |
| Services statutaires | | à reverser à la composante |
| Charges | | |
| Vacataires non enseignants | | |
| Heures | | |
| Charges | | |
| Total frais de personnels | | |
| | | |
| FRAIS PEDAGOGIQUES | | |
| Fournitures | | |
| Achats d'ouvrages | | |
| Reprographie | | |
| Frais divers | 437 euros | |
| Total frais pédagogiques | | |
| | | |

| | | |
|---|---|--------------------------------|
| FRAIS DE DEPLACEMENTS | | |
| Déplacements de personnels | 300 euros | |
| Déplacements de stagiaires | | |
| Frais divers | | |
| Total frais déplacements | | |
| | | |
| FRAIS GENERAUX | | |
| Affranchissement et téléphone | | |
| Publicité | | |
| Provisions pour amortissements | | |
| Provisions pour risques | | dont Allocation Perte d'Emploi |
| Frais divers | | |
| Total frais généraux | | |
| Autres (Précisez) | | |
| Reversement à la Composante | 268 euros | à fixer par la composante |
| TOTAL 1 | | |
| Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80) | 335 euros | soit 20 % du total |
| TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale | | |
| Coût de la formation (total 2) | 1340 euros | |
| Effectif minimum | 3 | |
| Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base) | Etudiants : 300 € ; Praticiens FMC : 300 + 490 = 790 € ; Praticiens non financés : 300 + 220 = 520 € + droits de base de l'établissement | |

EN CAS DE DIFFICULTES pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

| DETAIL des DEPENSES PREVUES | | |
|---|---|---|
| Enseignements (face à face) | | |
| | Rémunérations brutes | € |
| | Charges sociales et fiscales | € |
| | Total face à face | € |
| Activités périphériques | | |
| | Rémunérations brutes | € |
| | Charges sociales et fiscales | € |
| | Indemnité de responsabilité pédagogique | € |
| | Charges sociales et fiscales | € |
| | Total activités périphériques | € |
| Frais pédagogiques directs | | |
| | Frais de déplacements enseignants | € |
| | Autres frais directs | € |
| | Total frais pédagogiques directs | € |
| Charges de fonctionnement du service de formation continue | | |
| | Utilisation centre de ressources Béranger | € |
| | Frais de fonctionnement du service | € |
| | Total SUFCO | € |
| Contribution aux dépenses communes de l'Université | | |
| | 12 % du montant des conventions | € |
| | Total Université | € |
| Solde composante | | |
| | Participation aux frais de fonctionnement | € |
| | Total solde | € |

Signature du Directeur du SUFCO

➤ CUEFEE, présentation de l'enquête menée en 2011 par A Koenig (cf. [doc joint](#))

➤ Service Universitaire de Formation Continue (SUFCO)

La démarche qualité au SUFCO

1) Choix entre label et norme

2009-2011 : Recueil d'informations par le biais du groupe de travail national de la Conférence des Directeurs des Services de Formation Continue Universitaire (CDSFCU).

2010-2011 : Recrutement d'un stagiaire en formation initiale en master « qualité et gestion des projets » de mars à septembre 2011 (6 mois).

2) La qualification ISQ-OPQF : le SUFCO est le premier Service de Formation Continue d'une université à être labellisé.

Qu'est-ce que la qualification ISQ-OPQF ?

La qualification ISQ-OPQF atteste du professionnalisme et de la compétence des organismes de formation professionnelle continue, en s'appuyant sur 4 types de critères : administratifs et légaux, financiers, humains et matériels, satisfaction des clients.

Qui l'attribue ?

Elle est attribuée par l'ISQ (Qualification des services intellectuels) qui est une association loi 1901 indépendante, reconnue par les pouvoirs publics et accréditée par le COFRAC. Les instructeurs et membres du comité chargés de l'attribution des qualifications sont des professionnels reconnus pour leur éthique et leur compétence

Pourquoi être qualifié ?

Pour donner confiance aux prescripteurs et aux stagiaires : en effet, faire appel à des organismes de formation qualifiés permet de sécuriser ses choix au moment de la recherche d'un prestataire et d'apporter des garanties sur la qualité des prestations et les moyens associés pour les mettre en œuvre.

Le SUFCO rejoint les 895 autres organismes de formation déjà qualifiés, légitimant ainsi son savoir-faire et apportant lisibilité et transparence à ses activités.

Pour quels domaines sommes-nous qualifiés ?

- Création, politique et stratégie d'entreprise
- Gestion des ressources humaines
- Système de management de la qualité (SMQ)
- Ingénierie de formation - Pédagogie
- Formations générales pré professionnelles et d'insertion (DAEU)
- Formations spécifiques à des métiers de la santé.

3) Aller vers une démarche qualité dans le cadre de la norme internationale NF 29990 (AFNOR)

Parue le 27/09/2010 pour les « Services de formation dans le cadre de l'éducation et de la formation non formelles - Exigences de base pour les prestataires de services ».

AFNOR Normalisation est le membre français des instances de normalisation européenne (CEN) et internationale (ISO).

La certification est une activité par laquelle un organisme reconnu, indépendant des parties en cause, donne une assurance écrite qu'une organisation, un processus, un service, un produit ou des compétences professionnelles sont conformes à des exigences spécifiées dans un référentiel. La certification est une démarche volontaire.

Deux processus sont en cours de description : la gestion des stagiaires et la démarche VAE.

Vie de l'Etudiant

- Présentation de l'enquête des « Plans pour l'avenir » par Bénédicte Froment
(cf [doc](#) joint)
- Présentation de la circulaire relative au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (cf [doc](#) joint)

Conventions

- Convention avec le Centre de Formation des Apprentis Inter-universitaire de la Région Centre et le Centre de Formation de la Profession bancaire
(cf [doc](#) joint)
- Programme de Master Erasmus Mundus en Technologie de l'Information pour l'Informatique Décisionnelle
(cf [doc](#) joint)
- Convention de coopération avec l'Université François-Rabelais (EPU) et Michelin Formation

CONVENTION DE COOPERATION
entre
l'Université FRANÇOIS RABELAIS DE TOURS (FRANCE)
Ecole Polytechnique de l'Université de Tours,

et

MICHELIN

FORMATION

L'Université François-Rabelais de Tours, pour l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, développe des relations universitaires bilatérales avec des universités indiennes selon un modèle de convention, joint ici en annexe.
C'est dans le cadre d'une telle convention que se situe cette convention ci avec MICHELIN.

Parties au contrat:

- A. L'Université François-Rabelais de Tours, pour l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours (dénommée ici, EPU Tours), sise à TOURS (37200), 64 avenue Jean Portalis, représentée par Monsieur Loïc VAILLANT son Président.
- B. MICHELIN, sise à Clermont-Ferrand 63000, Place des Carmes, représentée par Mme Dorothee Burdin Responsable des Relations Ecoles et Universités.

OBJET DE LA CONVENTION

Article I : Domaine de coopération

Dans le cadre des conventions bilatérales évoquées en préambule, MICHELIN et EPU Tours souhaitent développer conjointement une politique de formation internationale de haut niveau, dans le domaine de la Mécanique et des Elastomères, ainsi que la promotion de la langue et de la culture françaises.

Article II : Responsables pédagogiques et scientifiques du projet

Pour l'EPU Tours, Département Mécanique et Systèmes, Monsieur Florian LACROIX, Laboratoire de Mécanique et Rhéologie, Monsieur Narayanaswami RANGANATHAN. Pour MICHELIN, Régis Resseguier, responsable Ecole des Métiers de l'Industrie (EMI).

Article III : Contenu de cet accord

- (1) Nos universités partenaires indiennes, et en priorité VIT Vellore et Anna University, Chennai et l'EPU Tours, fondent conjointement un cycle préparatoire de septembre de l'année N (2011) à août de l'année N+2 (2013) (24 mois), en Inde puis en France préparant des étudiants de ces universités, aux études d'ingénieurs de l'EPU Tours.
- (2) En juin et juillet de l'année N+1 (2012), les étudiants présélectionnés suivent une formation de Français de 240 heures à l'Alliance Française de Madras.
- (3) En juillet de l'année N+1 (2012), les étudiants participent en INDE à Chennai au TCF et doivent obtenir un minimum de 200 points.
- (4) Le coût des cours préparatoires proposés à l'EPU Tours (année universitaire allant de septembre de l'année N+1 (2012) à août de l'année N+2 (2013) est de 4000 (quatre mille) euros par étudiant, incluant la couverture sociale et les droits d'inscription à l'Université.
- (5) A l'issue de cette formation les étudiants, sous réserve de réussite au test final de contrôle du niveau de langue française (TCF400) et de réussite aux contrôles des connaissances dans la spécialité, sont intégrés, de droit, en 2^{ème} année du cycle ingénieur de l'EPU Tours aux mêmes conditions que les étudiants français. Les étudiants indiens admis en 2^{ème} année du cycle ingénieur payeront alors les mêmes frais d'inscription et de couverture sociale que les étudiants français.
- (6) Dans le cas où l'effectif étudiant s'avèrerait insuffisant, l'EPU Tours se réserve le droit de ne pas ouvrir le programme pour l'année considérée.

Article IV : Financement

La présente convention ne saurait entraîner d'obligations supplémentaires, par rapport à un étudiant ordinaire de l'EPU Tours, à la charge de l'Etat français, notamment dans le domaine financier.

Un plan prévisionnel de financement de ces bourses figure en annexe de ce document.

Article V : Exécution. Obligations de chacune des Parties

A : Les obligations annuelles de l'EPU Tours

- (1) L'EPU Tours informera l'ambassade de France à Delhi en Inde (CEF), de la mise en œuvre de ce programme de coopération de manière à faciliter la délivrance des visas. L'Université François Rabelais de Tours, dont l'EPU Tours, ont signé la convention CEF.
- (2) L'EPU Tours se chargera de l'accueil des étudiants à leur arrivée à Tours, de leur installation dans les logements (y compris l'assurance logement), de l'assistance dans leurs démarches d'inscription à l'EPU Tours et de l'ouverture de leurs comptes bancaires.
- (3) Une option de 5^{ème} année de la spécialité Mécanique et Conception de Systèmes (*mécanique avancée des matériaux*) est proposée aux élèves ingénieurs. Des enseignements y sont dispensés en collaboration avec IFOCA ¹. Certes nos élèves ingénieurs indiens y auront accès, comme tout autre élève ingénieur de leur promotion, mais l'accès en étant limité il se fera au mérite selon leur classement dans la promotion ².

Donc ce programme se met en place sur 3 ans, a priori, pour chaque boursier : 3 ans de diplôme d'ingénieur (L3, M1 et M2) (conférant de droit le grade de Master) dont 1 an de spécialisation caoutchouc IFOCA (en M2) pour acquérir des compétences multidisciplinaires techniques sur la conception et le développement d'un produit élastomère.

- (4) Chaque année, les sommes correspondant à :
 - la bourse de 12 mois (7800^E)
 - le package linguistique (4000^E)
 - l'aide au premier voyage (1000^E),seront versées, autant que de besoin (i.e. selon le nombre de bourses nouvelles accordées et en cours), et quelque soit l'origine du paiement (Région Centre ou MICHELIN), à Monsieur l'Agent Comptable de l'Université François-Rabelais de Tours, sur le compte TP n° 10071 37000 0000 10000 7577 (pour le Service des

¹ IFOCA : *Institut national de formation et d'enseignement professionnel du caoutchouc*

² A moins que des négociations avec IFOCA permettent l'ouverture de places supplémentaires réservées à ces boursiers MICHELIN.

Relations Internationales). Ce versement se fera sur avis de versement adressé à la Région Centre, à l'attention de, et à MICHELIN, à l'attention de

Ces versements auront lieu, en toute hypothèse, au 15 septembre de l'année universitaire concernée, au plus tard.

L'Université François-Rabelais de Tours fait son affaire, en interne, des reversements des 4000^E au Département Mundus de Polytech Tours, et des reversements à tous les étudiants boursiers des sommes qui leur sont dues.

La bourse proprement dite sera reversée en une seule fois, pour le semestre à venir (i.e. deux versements dans l'année).

B : Les obligations annuelles de MICHELIN

- (1) MICHELIN organisera régulièrement des conférences pour aider au recrutement des étudiants indiens et promouvoir le programme de formation et l'offre éducative de l'EPU Tours.
- (2) MICHELIN attribue annuellement des bourses d'étude à des élèves ingénieurs indiens brillants et méritants, sélectionnés parmi ceux qui ont été admis selon la procédure classique exposée dans les conventions bilatérales évoquées ici en introduction.

Le nombre de nouvelles bourses MICHELIN sera communiqué chaque année début janvier pour un recrutement en septembre.

- (3) La bourse attribuée est réputée l'être durant toute la durée normale des études du lauréat (exemple : 3 ans en standard). Cependant en cas de redoublement MICHELIN reste libre de re statuer sur le cas de l'élève ingénieur concerné.

A priori, en cas de redoublement (un semestre ou une année), il revient au boursier de trouver son propre financement (frais académiques et frais de vie) pour la période additionnelle non prévue. Le contrat est suspendu jusqu'à la reprise d'un cursus normal.

Toute Interruption définitive (pour tout autre motif qu'un cas de force majeure) survenant après le début du programme (en France) donne lieu à un remboursement, par le boursier au financeur, des sommes engagées au moment d'interruption définitive y compris le forfait billets d'avion, l'inscription dans le Département Mundus (si besoin) et les allocations mensuelles de vie perçues.

- (4) *Le jury de sélection, pour l'attribution annuelle des bourses MICHELIN, est constitué à parité entre MICHELIN et EPU Tours. Les lauréats sont choisis parmi les étudiants présélectionnés avec nos universités partenaires. Un Enseignant-chercheur de chaque université partenaire sera membre du jury, dans le collège EPU Tours.*

- (5) *En complément des bourses allouées annuellement par Michelin, l'Université de Tours pourra attribuer chaque année des bourses supplémentaires, avec l'aide de la Région Centre. Plus précisément, en collaboration avec Michelin, une demande de financement de bourses sera transmise chaque année par l'Université de Tours à la Région Centre (au mois de septembre de l'année N) afin que cette demande puisse être évaluée en commission permanente du Conseil Régional de la Région Centre à l'automne de l'année N. Le nombre total de bourses finalement disponibles (financées soit par Michelin, soit par l'Université de Tours avec l'aide de la Région Centre) sera ainsi connu au plus tard fin janvier de l'année N+1 (pour une intégration, en septembre de l'année N+1, de nouveaux étudiants indiens à Tours).*

Ces bourses sont à considérer et à traiter, en tout point, de façon similaire aux bourses Michelin.

Au cas où le financement d'une bourse, déjà engagée, viendrait à cesser avant le terme normal des 3 ans, pour une raison quelconque, MICHELIN s'engage à prendre le relai de ce financement défaillant.

- (6) *Pendant sa formation, l'élève ingénieur titulaire d'une telle bourse sera notamment suivi par un tuteur Michelin, de l'usine de Joué les Tours, qui contribuera à son évaluation et à lui donner une orientation pour un métier cible, ceci en coordination avec le gestionnaire international métier. Il effectuera son stage de dernière année de ses études d'ingénieur (bac+5, i.e. M2) dans une usine Michelin en France (coordination avec l'EMI et l'IFOCA).*

ARTICLE VII : Assurances

Les partenaires devront veiller à ce que les étudiants impliqués dans l'échange bénéficient, en matière d'assurances, de la couverture nécessaire en la matière, conformément aux textes juridiques en vigueur dans chacun des pays.

ARTICLE X : Délai de validité et résiliation de la convention

Cette convention entrera en vigueur après signature par les deux parties et approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de 5 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours. Toute modification au présent texte, décidée d'un commun accord par les contractants, fera l'objet d'un avenant.

Le présent document est établi en 4 (quatre) exemplaires.

ARTICLE XI : Litige

Si des difficultés survenaient, les parties s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable par voie de conciliation directe. Si le litige persiste les parties s'en remettront au tribunal compétent sur le territoire français.

Fait à Tours, le 2011

Université François Rabelais de Tours

Le Président, Monsieur Loïc Vaillant

Ecole Polytechnique de l'Université de Tours

Le Directeur, Monsieur Christian PROUST

Fait à _____, le 2011

MICHELIN,

C. La Responsable des Relations Ecoles et Universités.
Madame Dorothee Burdin

ANNEXE 1 : métiers visés par cette formation

Pour Michelin Inde, au bout des trois années de formation, le boursier indien a acquis des compétences dans un domaine hautement spécialisé. Il a reçu une formation d'ingénieurs en France et parle français. Il pourrait être ensuite orienté vers les métiers suivants :

En Recherche et développement :

- Définition des mélanges,
- Industrialisation des mélanges

En Production :

- RGQA ou RGQF (Responsable garantie activité ou fabrication),
- RDM (Responsable définition méthode),
- Responsable fabrication et/ou activité dans des activités de semi finis, ou dans une usine de Gomme synthétique.

ANNEXE 2 : plan prévisionnel de financement des bourses

PLAN DE FINANCEMENT BOURSES SUR 3 ANS REGION CENTRE/ MICHELIN/ UNIVERSITE DE TOURS

| | Région Centre | Michelin INDE | |
|-------------------|---|--|---|
| 1ere Annee | 1 boursier $650 \times 12 = 7800$ E | 1 boursier $1000 \times 2 = 2000$ E $4000 \times 2 = 8000$ E $650 \times 12 = 7800$ E | Voyages des 2 boursiers Package linguistique 2 boursiers |
| ss/ Total | 7800 E | 17 800 E | |
| 2eme Annee | 2 boursiers $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E | 2 boursiers $1000 \times 2 = 2000$ E $4000 \times 2 = 8000$ E $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E | |
| ss / Total | 15 600 E | 25 600 E | |
| 3eme Annee | 3 boursiers $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E | 3 boursiers $1000 \times 2 = 2000$ E $4000 \times 2 = 8000$ E $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E | 1ere Promo : 2 boursiers |
| ss/ Total | 23 400 E | 33 400 E | |
| 4eme Annee | 2 boursiers $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E | 2 boursiers $650 \times 12 = 7800$ E $650 \times 12 = 7800$ E | 2eme Promo : 2 boursiers |
| ss/ Total | 15 600 E | 15 600 E | |
| 5eme Annee | 1 boursier | 1 boursier | |

| | | | |
|--------------|-----------------------|--------------------|---------------------------------|
| | 650 x 12 = 7 800 E | 650 x 12 = 7 800 E | 3eme Promo : 2 boursiers |
| ss/ Total | 7 800 E | 7 800 E | |
| TOTAL | Region Centre | Michelin | 6 boursiers |
| | | 100 200 E | |
| | | 4 668 E | cours de Francais a l'Alliance |
| | 70 200 E | 104 868 E | Francaise Madras (778 E x 6) |